

CONSEIL D'ECOLE du vendredi 3 mars 2017

18h00-20h00

Compte rendu

Organisation administrative

- carte scolaire : Prévisions des effectifs pour la rentrée 2017

FCPE : le risque de fermeture de classe est-il confirmé ?

- Réponse de la mairie à notre courrier adressé à la mairie suite au 1er conseil d'école ?

- - Accepter un maximum de demandes de dérogation vers Voltaire peut-il être une solution pour éviter la fermeture ?
- La fermeture d'une classe a été confirmée le 3 mars
- Entrée en 6^{ème} : Calendrier des opérations et information aux familles

FCPE : - Dates des dossiers d'inscription ? de la réunion CHAM ? le 21 mars au conservatoire,

de la visite collègue pour les CM2 ? La visite s'organise avec M. Dequennes prof d'EPS. Elle aura lieu fin mai /début juin. Nous avons un conseil Ecoles / collègue le 20 mars.

Relations familles

- Bilan de la remise des livrets et l'exposition vente

FCPE :

- Bilan de la matinée du 18 Janvier : satisfaction des enseignants. La vente de livre a été un succès (417 € de livres en dotation pour l'école + 80 livres à 1€ vendus)

- l'accès à la plate-forme n'étant possible qu'au printemps 2017 - est-ce que tous les parents ont pu avoir une version papier ou pdf du livret ? aucun problème n'a été signalé

-
- bilan vente des photos +1868 €
- Point sur la coopérative 3200 € en compte
 - Une 2ème régie a été versée aux classes. La coop a financé le théâtre de la passerelle (1000€) et les conférences Cicadelle pour tous (750€)

Organisation pédagogique - Actions éducatives

Liaison CM/6^{ème}

FCPE : Interactions CM2/6ème comment ça se concrétise (Rallye Mathématiques / Castor Informatique) ?

- Initiation en allemand - Bilan de la 1ère phase ? 1 classe CM2B, en a bénéficié. plutôt de bons échos.

Plusieurs enfants envisagent de demander Allemand au collègue

- Projet pilote tablettes - dotation complémentaire par la mairie pour les classes de CM2 - activités particulières avec les élèves ?

Projet d'école : évaluation et nouveau projet 2017/2020

- Sorties scolaires, point avec les mesures vigipirate : les transports en commun sur Paris sont toujours interdits ainsi que l'accès à des sites « sensibles » : Tour Eiffel par exemple. En revanche, nous pouvons utiliser les transports sur la banlieue.
- calendrier des rencontres sportives : cross au parc Barbusse semaine du 27 au 31 mars.
- Autres rencontres : athlétisme fin juin
- fête de l'école et spectacle des chorales : quelle attitude avec les mesures vigipirate ?

Questions diverses FCPE

On nous a rapporté plusieurs témoignages de disparition d'effets personnels et demandé de remonter le

pb.

- Dates Fête de l'école : **vendredi 30 juin au soir / Chorale : le 29 juin jeudi soir / Sorties ?**
- Retour sur la collecte de la banque alimentaire. **10 cartons ont été collectés pour le service social de la ville. L'opération sera repropoosée l'an prochain.**
- Récréations par températures très froides : **est-ce que les enfants ont la possibilité de passer la récréation au chaud ? En cas d'intempéries ou de « grand froid » les récréations sont raccourcies. L'accès à des salles CLAVIM est réservé à des cas particuliers : projets, maladie...**
- Trombinoscope des enseignants : **est-ce que le trombinoscope affiché dans l'école peut être mis en ligne sur notre blog pour que les parents identifient les enseignants ? Plusieurs enseignants ne sont pas d'accord. Donc non.**
- PPMS suite : **y a-t-il eu un bilan concerté sur toute la ville du PPMS intrusion ? Une solution pour l'alarme a-t-elle été trouvée ? oui, une alarme sonore a été installée à la loge. M.Burnichon verra avec les services techniques pour procéder à des essais. Un PPMS « intrusion » devra désormais être réalisé chaque année.**
- Intervenants en classe : **y a-t-il des sessions prévues cette année ? (police, ASE, Infirmière, ...)oui, comme l'an dernier. Le calendrier n'est pas encore fixé.**

Questions aux autorités municipales

- Travaux et investissements prévus

Travaux rue Guynemer : **les véhicules garés sur le trottoir obligent souvent les enfants à devoir marcher sur la route.**

- Abri à trottinette : **est-ce qu'on a avancé sur le sujet ? Contact sera pris avec le conseil de quartier.**

.Périscolaire

- Centre de loisir Mercredi / Vacances : **pourquoi y a--il moins de sorties qu'auparavant ?**
- Ateliers longs mixant les cycles 2 et 3 : **Nous avons plusieurs retours d'ateliers où les cycles sont mixés mais où du coup, pour les plus jeunes, l'atelier est compliqué (manque de pratique informatique pour l'atelier voyage en culture numérique, différence physique pour les ateliers sportifs,...). Si mixer les cycles permet de satisfaire plus de monde en fonction de leurs souhaits, il faudrait que l'animateur soit capable de faire un atelier à 2 vitesses.**

Seuls de rares ateliers mixent les âges des enfants sans difficulté:

C'est le cas de « Jouons avec les cartes d'Europe » avec le musée de la carte à jouer, et échecs

Les ateliers sportifs ou théâtre ne sont pas (ou ne seront plus)mixés. Idem pour les ateliers informatiques.

Cantine

- **Compte-rendu de la visite cantine**

le bilan de la visite est positif avec un menu de qualité. Seul bémol : l'assaisonnement des plats, qui a conduit plusieurs enfants à ne pas finir leur viande.

les élèves semblent passer un bon moment lors de leur déjeuner du midi, avec beaucoup de discussions entre enfants.

La responsable du temps du midi et l'équipe sont très attentifs aux enfants. Les activités proposées sont nombreuses et de qualité

Les parents souhaitent souligner tout particulièrement le travail du responsable de la cantine qui prend du temps régulièrement pour personnaliser les entrées ou dessert (composition des verrines, salade de fruits fraîches...)

- **Demande d'un justificatif médical : Depuis cette année, conformément à l'article 14 du règlement intérieur des temps périscolaires et extrascolaire, les présences prévues seront facturées, sauf dans les cas d'absences justifiées déductibles sur présentation d'un justificatif médical à transmettre expressément à la mairie dans les 3 jours suivant l'absence (via la messagerie TELISS). Ce point spécifique a été rappelé aux familles par un courrier le 7 novembre dernier. Si les parents n'ont pas modifié TELISS la veille à minuit, le repas ou l'activité sera facturé même si on prévient l'école le matin que notre enfant est malade sauf si on fournit un justificatif dans les 3 jours (à Paul Bert, il est arrivé que le justificatif arrivé trop tard n'empêche**

pas la facturation). Le point est qu'on nous pousse à aller chez le médecin alors que l'état de l'enfant, même si malade, ne le justifie pas.

M. de Carrère étudiera les statistiques, mais reste sur sa position.

P Burnichon